



ibsa
perspective.brussels 
institut bruxellois de statistique et d'analyse



RAPPORT ANNUEL DE L'IBSA

2025

ÉQUIPE DE RÉALISATION

Auteurs

Sabrine CIPRIANO, Cécile DEVOS, Line JUSSIANT et Virginie MAGHE

Comité de lecture

Xavier DEHAIBE, Arynah GANGJI, Jonathan TUTRICE

Direction scientifique de l'Institut Bruxellois de Statistique et d'Analyse (IBSA)

Astrid ROMAIN

COUVERTURE

Concerto - Communication Agency

Photographie : © Eric OSTERMANN

MISE EN PAGE

Arnaud TIGNOL

TRADUCTION

Traduit du français vers le néerlandais par Translation Team de Perspective

Relecture : Mathijs DE BAERE

ÉDITRICE RESPONSABLE

Astrid ROMAIN, Institut Bruxellois de Statistique et d'Analyse (IBSA)

POUR PLUS D'INFORMATIONS

Institut Bruxellois de Statistique et d'Analyse

ibsa@perspective.brussels - www.ibsa.brussels

RAPPORT ANNUEL DE L'IBSA 2025



ibsa

perspective.brussels 

institut bruxellois de statistique et d'analyse

TABLE DES MATIÈRES

PRÉFACE	5
INTRODUCTION	6
RÉALISATIONS ET ACTIVITÉS	7
Quelques chiffres	7
Ligne du temps	8
1. Produire et diffuser des statistiques publiques	10
2. Analyser	14
3. Évaluer des politiques publiques	19
4. Diffuser la connaissance	21
5. Conseiller	23
6. Co-gérer le système statistique belge	25
RESSOURCES	28
1. L'équipe	28
2. Le budget	30
ANNEXES	31
Annexe 1 : Rapport du Comité-Programme IBSA-Cocom	32
Annexe 2 : Rapport du Conseil scientifique	33
Annexe 3 : Principales méthodes utilisées en 2025 et présentées au conseil scientifique	34
Annexe 4 : Rapport sur la sécurité des données	37

PRÉFACE

Chères lectrices, Chers lecteurs,

L'année 2025 s'est déroulée dans un contexte institutionnel particulier pour la Région de Bruxelles-Capitale. Dans l'attente de la mise en place d'un nouveau gouvernement, les administrations ont assuré la continuité des services publics en affaires courantes. Cette situation a rappelé, plus que jamais, l'importance de disposer de données fiables et d'analyses robustes pour éclairer l'action publique et objectiver les choix, en particulier en l'absence de nouvelles orientations politiques.

Dans ce contexte, l'IBSA a poursuivi ses missions avec la même exigence : produire et diffuser des statistiques de qualité, analyser les dynamiques à l'œuvre sur le territoire bruxellois, évaluer les politiques publiques et rendre ces connaissances accessibles à toutes et tous.

En 2025, le débat public s'est cristallisé autour de la situation budgétaire de la Région. Et l'IBSA a amené des clés de lecture objectives, au travers de son Focus n°73 « Que nous apportent les statistiques publiques pour analyser la situation budgétaire bruxelloise ? ». Face aux images souvent véhiculées sur l'exode de la classe moyenne bruxelloise vers une périphérie plus verte, le Focus n°70 « Où les Bruxelloises et Bruxellois achètent-ils un logement ? Quels sont leurs profils ? » a apporté les nuances nécessaires au débat et mis en lumière la grande diversité des profils socio-économiques des personnes qui achètent en Région bruxelloise.

Ces exemples, ainsi que l'ensemble des travaux présentés dans ce rapport annuel, illustrent le rôle essentiel de l'IBSA comme outil d'aide à la décision, mais aussi comme acteur de la transparence et du débat public. Qu'il s'agisse de mieux comprendre les évolutions démographiques, les transformations du marché du travail, les enjeux sociaux ou encore les dynamiques territoriales, les statistiques, les analyses et les évaluations de politiques publiques de l'Institut apportent des informations utiles aux institutions bruxelloises pour mener leurs politiques publiques. Elles servent à rendre les débats plus objectifs, mieux étayés.

Dans une époque où la circulation de l'information est rapide et son contenu souvent incertain, le rôle d'une autorité statistique indépendante est crucial pour garantir une information fiable, accessible et compréhensible, au service de l'intérêt général.

Je tiens à remercier toute l'équipe de l'IBSA pour son engagement et pour avoir gardé le cap en 2025, dans un contexte difficile. Et je remercie bien sûr aussi nos nombreux partenaires avec lesquels nous collaborons au quotidien pour mieux comprendre Bruxelles.

Bonne lecture,

Astrid ROMAIN

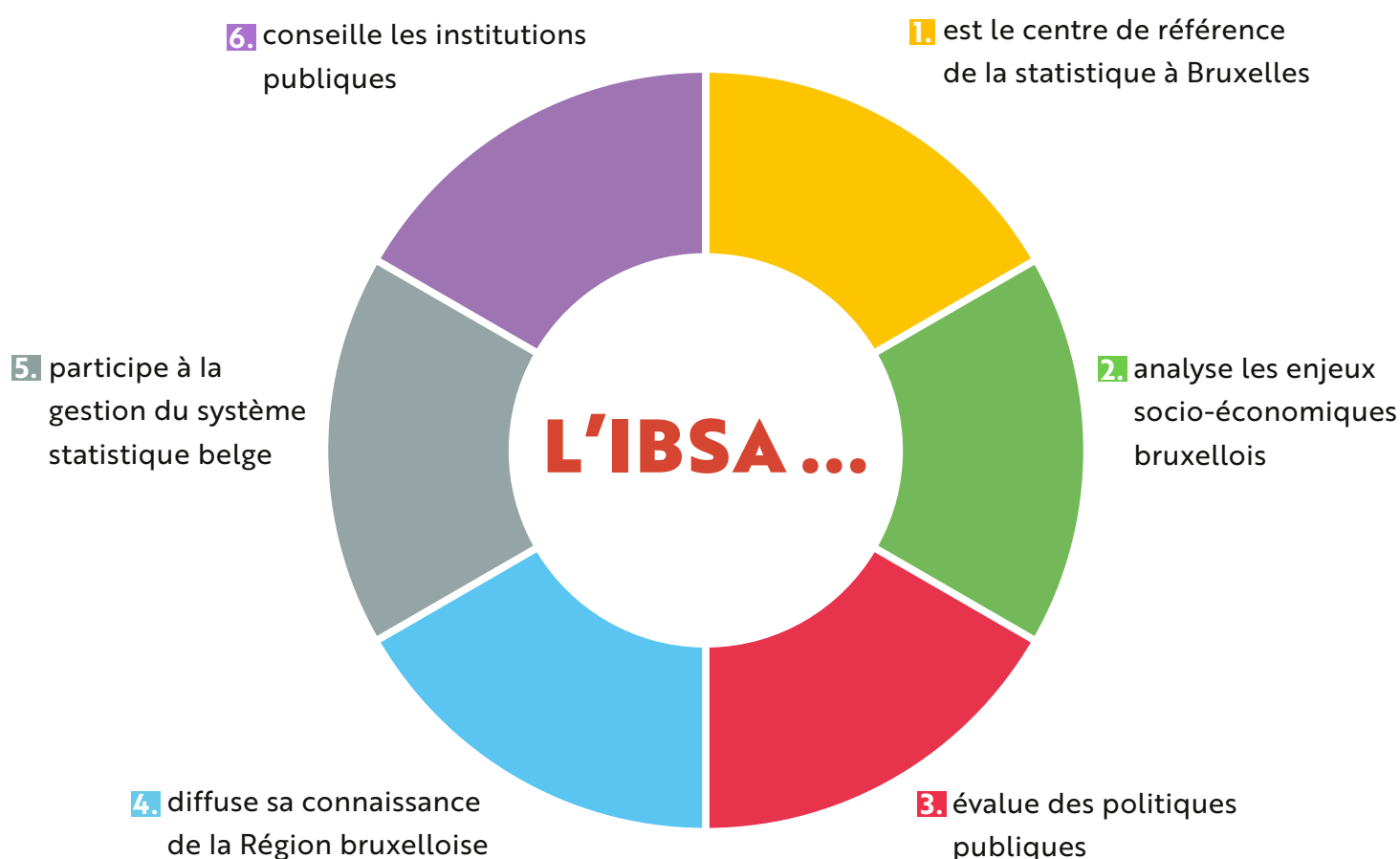
Directrice de l'Institut Bruxellois de Statistique et d'Analyse



INTRODUCTION

L'IBSA, l'Institut Bruxellois de Statistique et d'Analyse, est l'autorité statistique officielle de la Région de Bruxelles-Capitale et de la Commission communautaire commune. À ce titre, il pilote, en partenariat avec les autres autorités, le système statistique belge. Il produit et centralise, en toute indépendance, des statistiques publiques portant sur la Région bruxelloise. Il réalise aussi des analyses socio-économiques relatives aux enjeux bruxellois et des évaluations des politiques publiques. Par ses travaux, l'Institut contribue ainsi à une meilleure compréhension de la Région et soutient la prise de décision.

Les missions de l'IBSA sont définies par l'arrêté du 25 novembre 2015 relatif à la coordination de la statistique régionale. Elles s'articulent autour de six grands axes :



Le présent rapport d'activité présente les principales réalisations de l'année 2025. Il met en lumière des travaux menés par l'IBSA ou en collaboration, pour mieux comprendre la Région bruxelloise et soutenir les politiques menées par ses institutions.

La plupart des travaux présentés dans ce rapport sont disponibles, en accès libre sur le site ibsa.brussels ou sur le site monitoringdesquartiers.brussels.

RÉALISATIONS ET ACTIVITÉS

QUELQUES CHIFFRES



Statistiques diffusées

› **887** dont **34** nouvelles statistiques

via ibsa.brussels et monitoringdesquartiers.brussels



› **15 newsletters** diffusées

› **1326** abonnés à la newsletter de l'IBSA
(au 31 décembre)



21 publications (hors partenariats et institutionnelles)



16 Le Saviez-vous ?¹



2 évaluations finalisées



23 Événements auxquels l'IBSA a contribué
(orateur)



19 communiqués de presse



210 citations dans les **médias**

Réseaux sociaux



830 abonnés (au 31 décembre)



1593 abonnés (au 31 décembre)

¹ Les Le Saviez-vous sont une rubrique du site internet de l'IBSA.

2025



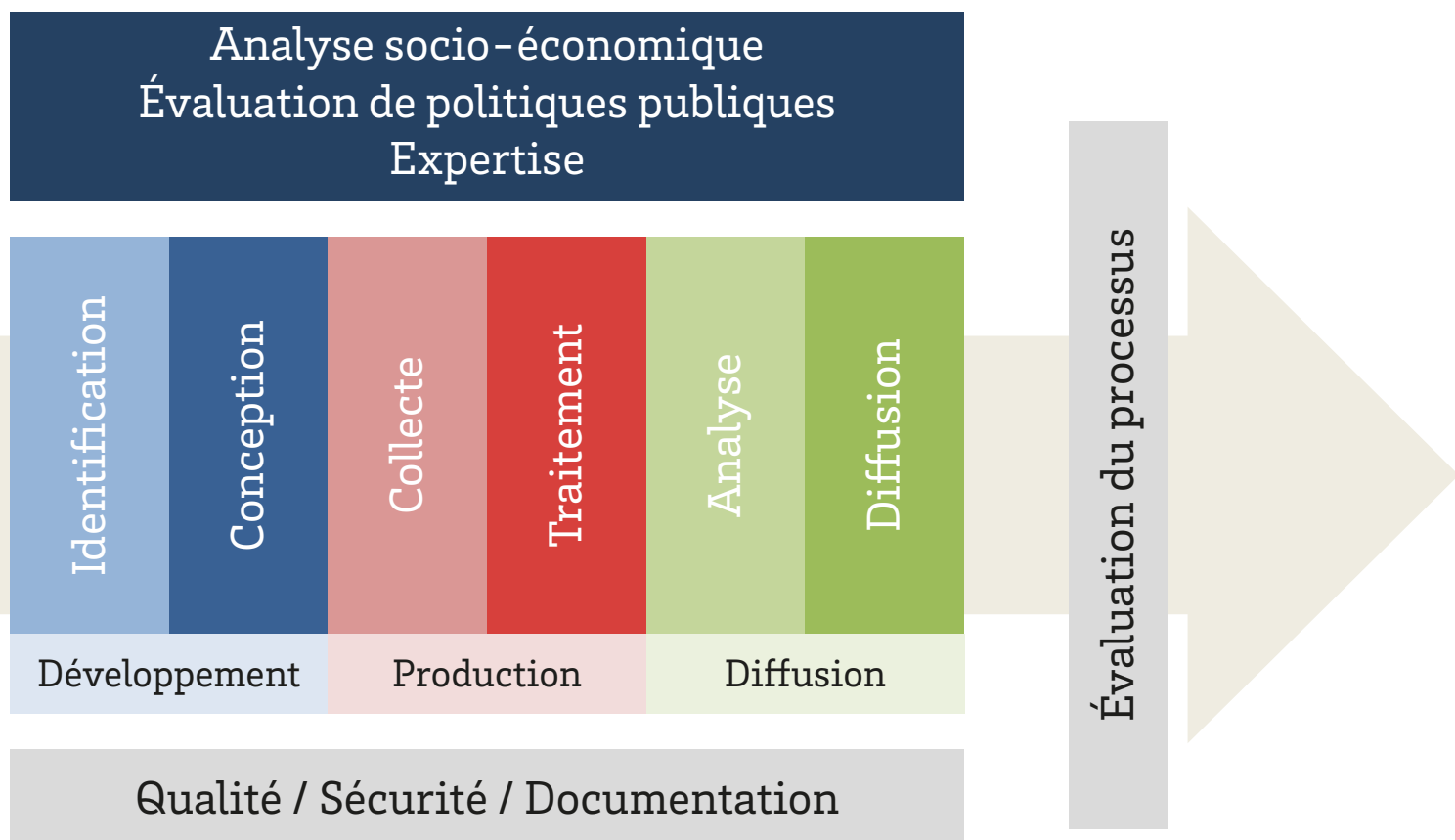
1. PRODUIRE ET DIFFUSER DES STATISTIQUES PUBLIQUES

Disposer de statistiques publiques fiables et accessibles est crucial pour la gestion publique. En mesurant les phénomènes économiques, sociaux et environnementaux, les statistiques permettent de mieux comprendre les réalités bruxelloises. Les statistiques produites et diffusées, en toute indépendance, par l'IBSA aident ainsi les institutions bruxelloises à développer, piloter, évaluer et améliorer leurs politiques publiques sur une base objective.

Le **processus de production statistique** va de l'identification des besoins à la diffusion des statistiques aux utilisateurs. Il comprend trois étapes successives :

- › La première étape, le développement, consiste à identifier les besoins, répertorier les sources de données disponibles pour y répondre et définir les concepts, les méthodes de collecte et de traitement les plus pertinentes pour créer la statistique.
- › La deuxième étape, la phase de production, concerne à la fois les nouvelles statistiques et les statistiques existantes. L'IBSA collecte et traite les données afin de produire des statistiques publiques conformes aux standards européens de qualité.
- › Enfin, les statistiques sont diffusées après avoir été documentées et analysées pour en garantir une lecture correcte et faciliter leur utilisation par les institutions, le monde académique, les entreprises...

Les nouveaux développements statistiques découlent principalement des priorités définies dans le Programme statistique pluriannuel établi selon les besoins du Gouvernement et des partenaires ainsi que de la disponibilité de sources de données fiables.



Réalisations 2025

En 2025, l'IBSA a diffusé **887 statistiques** sur son site ibsa.brussels, concernant des thèmes aussi variés que la population, les revenus et dépenses des ménages, la précarité et l'aide sociale, la santé, la petite enfance, l'enseignement, le marché du travail, l'économie, la recherche et la technologie, les finances publiques, l'aménagement et l'immobilier, l'environnement et l'énergie ou encore la sécurité.

Parmi celles-ci, **34 nouvelles statistiques sur le site de l'IBSA**, dans six thèmes :

Marché du travail :

- › les transitions de la population en âge de travailler
- › la répartition des chômeurs indemnisés selon la durée du chômage et le sexe
- › la répartition des demandeurs d'emploi inoccupés par domaine professionnel

Précarité et aide sociale :

- › l'ajout des statuts « réfugié reconnu » et « personnes sous protection subsidiaire » dans les bénéficiaires du revenu d'intégration sociale

Économie :

- › la répartition régionale des exportations de service par type et par pays partenaires

Sécurité :

- › les statistiques issues de l'Enquête européenne sur la violence à l'égard des femmes et d'autres formes de violence interpersonnelle
- › les différents types d'interventions SIAMU menées

Recherche et technologie :

- › la part des individus ayant utilisé l'intelligence artificielle générative

Aménagement du territoire et immobilier :

- › les aides au logement sous forme de primes, allocations ou réductions fiscales et les aides sous forme de prêts subventionnés par la Région de Bruxelles-Capitale

Sur le site du **Monitoring des Quartiers**, **9 nouveaux indicateurs** ont été publiés dans les thématiques « Logement », « Revenus, précarité et aide sociale », « Marché du travail », « Environnement » et « Sécurité ». Par ailleurs, 68 indicateurs ont été mis à jour.

Qualité et Sécurité des données

Produire des statistiques requiert d'assurer leur qualité et la sécurité des données. Cette exigence de qualité et de sécurité est une condition essentielle pour que les statistiques soient utiles et utilisables par les décideurs publics. C'est pourquoi l'IBSA accorde une attention particulière à la fiabilité des données, à leur traitement rigoureux et à la sécurité de l'information. Elle dispose ainsi d'un délégué à la protection des données (DPO) indépendant afin d'éviter les conflits avec ceux des institutions sources de données.

En tant qu'autorité statistique de la Région de Bruxelles-Capitale et de la Commission communautaire commune, l'IBSA s'engage à respecter le cadre de qualité du Système statistique européen, qui constitue la référence en matière de qualité des statistiques publiques. Ce cadre comprend :

- › le code de bonnes pratiques de la statistique européenne,
- › le cadre d'assurance qualité du Système statistique européen,
- › les principes généraux de la qualité, tels que l'interaction continue avec les utilisateurs, l'engagement des dirigeants, le partenariat, etc.



INTERVIEW AVEC **Simon VAN HOOREN** Expert Datawarehouse, IBSA

ET **Jason DE ROECK** Expert Database Administrator, perspective.brussels

Simon, vous avez rejoint l'IBSA en juin 2025 en tant qu'expert datawarehouse. Comment s'est déroulée votre arrivée à l'IBSA ?

C'était un vrai défi. Le datawarehouse était attendu depuis longtemps. J'ai dû m'intégrer rapidement dans une nouvelle équipe et un nouveau rôle.

C'est quoi un « expert datawarehouse » ?

Simon : C'est un rôle à la croisée de plusieurs fonctions : à la fois un gestionnaire de projet, un technicien de données, et un médiateur entre l'IBSA et l'IT. Un expert datawarehouse doit définir l'architecture de cet outil selon les besoins métiers, assurer l'accès aux différents programmes choisis ainsi que l'insertion des données, mais aussi rédiger des scripts pour migrer et insérer des données, réaliser des traitements de données automatiques, aider au passage de logiciels vers d'autres...

Jason : En fait, il s'agit d'organiser et de structurer les données de l'organisation afin qu'elles puissent être utilisées facilement pour l'analyse et la prise de décision.

Quels ont été vos principaux projets en 2025 ?

Simon : Nous avons validé l'architecture du datawarehouse et lancé des tests avec différentes données.

Jason : De mon côté, j'ai surtout travaillé sur la conception et la mise en place de cette plateforme. La collaboration avec Simon a été essentielle pour bien comprendre les besoins et faire évoluer les choix techniques. Travailler avec Simon est vraiment un plaisir : nos échanges permettent de confronter les idées et de faire évoluer l'architecture dans le bon sens.

Simon : Plaisir partagé ! Ensemble, nous avons défini les étapes du projet, rencontré des agents des différents métiers pour comprendre leurs besoins, sélectionné les outils les plus appropriés, assuré la sécurité de l'architecture proposée, mis en place les outils et rédigé les premiers scripts de configuration.

Quelle est l'importance de ce métier au sein de l'IBSA et de Perspective ?

Jason : Aujourd'hui, les organisations manipulent de plus en plus de données, souvent réparties dans différents systèmes. Pour pouvoir les exploiter efficacement, il est essentiel de disposer d'une plateforme centralisée, bien organisée et sécurisée.

Simon : De manière globale, le datawarehouse assure cette meilleure structure de la donnée. Et la gestion centralisée des utilisateurs facilite aussi la sécurité de l'information. Enfin, il permettra également une diffusion plus simple des statistiques sur notre site.

Jason : Donc, on crée les fondations qui permettent aux équipes de travailler plus efficacement avec les données et de développer de nouveaux projets dans de bonnes conditions.

2. ANALYSER

Produire des statistiques est une étape essentielle. Pour éclairer efficacement l'action publique, il importe aussi de les interpréter, les croiser et en tirer des enseignements. L'IBSA réalise ainsi des analyses socio-économiques pour mieux comprendre les dynamiques à l'œuvre en Région de Bruxelles-Capitale. Ces travaux apportent un éclairage approfondi sur des enjeux clés et nourrissent le débat public ainsi que la prise de décision.

Ces analyses reposent sur des méthodes scientifiques solides et sont diffusées à travers plusieurs séries de publications, adaptées à différents publics :

- › Mini-Bru
- › Cahiers de l'IBSA
- › Aperçu conjoncturel
- › Focus de l'IBSA
- › Perspectives économiques régionales
- › Panorama socio-économique
- › Évaluations de l'IBSA
- › Baromètre conjoncturel
- › Zoom sur les communes

Principales réalisations 2025

En 2025, l'IBSA a poursuivi ses analyses sur des thématiques variées, et a diffusé **21 publications** dans ses séries :

- › **10 Focus de l'IBSA**, sur des thèmes aussi larges que la démographie, les espaces verts, l'emploi, l'économie, le bien-être, la mobilité, etc.
- › **2 Cahiers de l'IBSA**, sur les projections démographiques communales et la révision du découpage en secteurs statistiques de la Région de Bruxelles-Capitale (Cahiers n°13 et 14)
- › **4 Aperçus conjoncturels**
- › **2 Baromètres conjoncturels**
- › **6 À la Une**, proposant une courte analyse à partir d'un graphique ou une carte, sur le prix des appartements, l'importance des exportations, la localisation des interventions du SIAMU, l'innovation dans les entreprises, le déploiement des panneaux solaires sur les toitures bruxelloises,...
- › **Le Panorama socio-économique 2025**
- › **Le Mini-Bru 2025**

Les Focus de l'IBSA ont permis d'explorer une variété d'enjeux régionaux. Ainsi, le premier Focus de l'année (n°69) a analysé la forte baisse de la fécondité en Région de Bruxelles-Capitale. D'autres ont ensuite abordé des sujets tels que :

- › le rôle économique du secteur hospitalier ;
- › la distance entre le domicile et l'école des élèves bruxellois ;
- › la situation budgétaire de la Région ;
- › la monoparentalité ;
- › la transformation numérique des entreprises.

Deux Focus ont été réalisés en partenariat :

- › avec l'Observatoire de la Santé et du Social, sur l'espérance de vie et ses inégalités spatiales à Bruxelles ;
- › avec le Bureau fédéral du Plan, sur le bien-être des Bruxellois et les facteurs qui l'influencent.

La collaboration avec le Bureau fédéral du Plan (BfP) a aussi mené à la sortie du Cahier n°13 sur les Projections démographiques communales 2024-2034, réalisées par l'IBSA sur base des hypothèses de projection du BfP à l'échelle des différentes régions du pays.

INTERVIEW AVEC

Nils SCHNITZLER

**Gestionnaire de données, cellule
Territoire et Population, IBSA**

ET

Dennis MATHYSEN

**Collaborateur scientifique, Observatoire
de la Santé et du Social (Vivalis.brussels)**

Le Focus de l'IBSA n°76 qui analyse l'espérance de vie en Région bruxelloise est paru en septembre 2025. Il a été réalisé en collaboration avec l'Observatoire de la Santé et du Social de Bruxelles-Capitale de Vivalis.brussels (OBSS). Comment l'idée d'un Focus sur ce sujet est-elle née ?

Nils : Assez naturellement, comme l'IBSA collabore depuis longtemps avec l'OBSS. L'espérance de vie s'est vite imposée comme sujet, car l'OBSS travaille beaucoup sur la santé. C'était aussi l'occasion d'utiliser pour la première fois les macrozones dans une publication.

Dennis : Effectivement, d'autant plus l'IBSA et l'OBSS publient tous les deux des chiffres sur l'espérance de vie. Dès les premières réunions, on s'est rendu compte que ces chiffres sont souvent utilisés dans des rapports et des présentations, mais qu'ils ne sont pas toujours bien compris. Il nous est donc apparu important d'apporter plus de clarté.

L'IBSA et l'OBSS ont été complémentaires dans ce projet. Quels ont été leurs apports respectifs ?

Nils : L'IBSA disposait des données. Nous avons donc réalisé les calculs et conçu les cartes. Mais pour la réflexion et la rédaction, nous avons vraiment travaillé ensemble.

Dennis : De notre côté, à l'OBSS, nous nous sommes concentrés sur la revue de la littérature et sur l'apport de l'expertise thématique. L'IBSA a pris le lead dans le projet et cela a très bien fonctionné ! Les responsabilités et les échéances ont toujours été très claires.

Que tirez-vous de cette collaboration ?

Nils : Pour certains projets, travailler avec des partenaires externes qui ont une expertise spécifique apporte une vraie plus-value. Et écrire un Focus ensemble permet aussi de mieux connaître l'institution partenaire : ses collaborateurs, ses processus de travail et sa culture.

Dennis : Je travaillais déjà beaucoup sur l'espérance de vie, mais la rédaction de ce Focus m'a permis d'aller encore plus loin. J'ai acquis une compréhension plus complète des défis liés à l'analyse et à l'interprétation des chiffres de l'espérance de vie. Et puis, c'était aussi intéressant de voir concrètement comment l'IBSA travaille. D'ailleurs, nous avons déjà décidé en interne de reprendre certains éléments de votre approche.

Mener des analyses en partenariat avec d'autres institutions publiques, qu'elles soient fédérales ou régionales, est essentiel pour l'IBSA car cette coopération enrichit les résultats et permet d'optimiser les ressources.

INTERVIEW AVEC Vanie ROELANDT

Gestionnaire de données, cellule Emploi et Economie, IBSA

Comme chaque année, en 2025, l'IBSA a publié le Panorama socio-économique. En quoi cette publication constitue-t-elle un outil important pour la Région de Bruxelles-Capitale ?

C'est un outil précieux pour comprendre la Région bruxelloise car il rassemble l'information essentielle sur de nombreuses thématiques économiques, sociales et environnementales. Chacun peut y naviguer facilement et aller directement au chapitre qui l'intéresse. Et surtout, le Panorama ne présente pas juste des statistiques : il les replace dans leur contexte et met en évidence les tendances et les enjeux. C'est une ressource utile pour toute personne qui recherche des informations objectives et fiables sur la Région bruxelloise (décideurs, chercheurs, institutions publiques, professionnels, ou encore citoyens).

Vous avez coordonné la rédaction de cette publication. En quoi consiste ce rôle ?

C'est avant tout un travail de coordination et d'organisation : la publication compte 15 chapitres et mobilise 28 collègues de l'IBSA, le service de traduction ainsi que des partenaires externes.

Concrètement, je planifie les différentes étapes et je coordonne les contributions. J'échange avec les collègues et les partenaires pour que chacun sache quand et comment intervenir, que tout se déroule de manière fluide. Je veille aussi à la cohérence entre les chapitres : harmoniser le style, la rédaction... Pour garantir que l'ensemble du texte reste clair, compréhensible et cohérent.

Comme je ne suis pas spécialiste de tous les sujets, cela m'a permis d'apprendre beaucoup. Et cette expérience a aussi été enrichissante sur les enjeux d'une bonne coordination et la nécessité de rendre les analyses plus claires et accessibles.

Comment s'est déroulée la coordination avec les institutions externes qui ont contribué à la rédaction du Panorama ?

Très bien ! Le Bureau fédéral du Plan a rédigé, en tout ou en partie, deux chapitres sur le marché du travail et les revenus des Bruxellois-es. L'IBSA les a ensuite relus. Pour les thématiques environnementales, le travail s'est organisé de manière croisée : certains chapitres ont été rédigés par l'IBSA puis relus par Bruxelles Environnement et inversement.

Nous avons combiné les expertises de chaque institution pour enrichir les analyses. Et les échanges ont permis d'affiner les analyses : c'est clairement une valeur ajoutée.

Méthodologies

Derrière chaque analyse publiée par l'IBSA se cache un travail méthodologique approfondi. Pour chaque analyse, l'IBSA mobilise en effet un ensemble d'outils et de méthodes scientifiques, qui garantissent la qualité et la robustesse des résultats.

En 2025, plusieurs travaux illustrent concrètement cette capacité méthodologique à mobiliser des approches adaptées aux enjeux de chaque analyse.

La **révision des secteurs statistiques** constitue un premier exemple marquant. Elle a permis d'actualiser un découpage territorial inchangé depuis plus de 40 ans, en combinant des critères quantitatifs (évolution de la population, superficie) avec des critères morphologiques et fonctionnels (organisation du bâti, ruptures urbaines, nouvelles zones résidentielles). Cette approche originale a permis d'adapter un outil fondamental d'analyse territoriale aux transformations urbaines des dernières décennies, tout en préservant la comparabilité dans le temps.

Autre travail méthodologique innovant : l'analyse de **l'impact économique du secteur hospitalier**, réalisée à l'aide de matrices input-output. Cette approche systémique met en évidence non seulement les effets directs en termes d'emploi et de valeur ajoutée, mais aussi les effets indirects sur de nombreux autres secteurs économiques (pharmacie, transport, énergie, services...). Elle fournit une vision complète des interdépendances économiques et permet ainsi de dépasser une vision sectorielle isolée pour saisir les effets en chaîne au sein de l'économie bruxelloise. C'est un cadre d'analyse particulièrement riche pour orienter les politiques économiques.

L'étude sur le **bien-être des Bruxelloises et Bruxellois**, menée en partenariat avec le Bureau fédéral du Plan, a combiné l'utilisation de modèles économétriques classiques avec des techniques de machine learning. Cette approche hybride a permis d'approfondir la compréhension des déterminants du bien-être à Bruxelles car elle a identifié à la fois les facteurs explicatifs mais aussi des interactions plus complexes (comme des profils de population spécifiques, des liens entre déterminants, etc.). Cette complémentarité méthodologique a enrichi l'analyse et ainsi offert aux décideurs des clés de lecture plus fines pour agir sur les inégalités de bien-être.

Enfin, les **projections démographiques communales** reposent sur une méthode articulant une approche par composantes (naissances, décès, migrations) et un modèle de parts d'âges constantes. Cette double approche garantit à la fois la cohérence avec les projections régionales et la prise en compte des spécificités locales. Elle permet de modéliser de manière réaliste l'évolution de la population en intégrant à la fois des tendances globales et des dynamiques territoriales différenciées par commune. Ces projections démographiques constituent ainsi un outil stratégique pour la planification de politiques publiques à l'échelle communale, notamment en matière de logement ou d'enseignement.

INTERVIEW AVEC

Jean-Pierre HERMIA**Expert, cellule Territoire et Population, IBSA****Pourquoi réaliser des projections démographiques communales ?**

Chaque année, le Bureau fédéral du Plan et Statbel produisent des perspectives démographiques à l'échelle des trois régions belges. Décliner ces projections à l'échelle des 19 communes permet d'anticiper les besoins locaux. Par exemple, le Service école de Perspective les utilise pour estimer les besoins de places dans les écoles de chaque commune.

Vous m'avez dit que dresser des projections à l'échelle communale était plus complexe qu'à l'échelle régionale. Pourquoi ?

C'est dû à la finesse de l'échelle. Chaque année, de nombreuses personnes arrivent à Bruxelles et la quittent, et ces flux varient fortement d'une commune à l'autre. Ces migrations sont difficiles à anticiper au niveau communal, et pourtant elles affectent beaucoup l'évolution démographique de chaque commune. Certaines communes attirent davantage, en particulier à l'international, comme la Ville de Bruxelles, Ixelles, Etterbeek...

Pour ce Cahier, avez-vous eu des collaborations extérieures ?

Oui, un des deux modèles de projections utilisés a été développé par Johan Surkyn, chercheur à la VUB. Nous avons brainstormé ensemble, notamment en vue de déterminer les hypothèses sous-jacentes à ces projections démographiques communales. Nous avons aussi recueilli son avis sur les résultats obtenus.

Quelles sont les principales incertitudes dans ce type d'exercice de projection ?

Il y en a deux. La première, c'est l'évolution des tendances générales. La natalité, la mortalité et les migrations avec le reste du pays évoluent lentement d'une année à l'autre, mais les migrations internationales sont très difficiles à prévoir. Elles peuvent varier énormément d'une année à l'autre, en fonction du contexte géopolitique international, de plus en plus instable depuis quelques années.

Autre incertitude : l'évolution des différentes composantes démographiques des communes elles-mêmes. Vont-elles évoluer dans le même sens, ou, au contraire, diverger ? Par exemple, certaines communes vont-elles devenir plus attractives pour y vivre, ou moins ?

3. ÉVALUER DES POLITIQUES PUBLIQUES

L'évaluation des politiques publiques est un outil d'aide à la décision pour améliorer les politiques publiques mises en œuvre. L'IBSA mène les évaluations de politiques publiques, qui lui sont confiées par le Gouvernement de la Région de Bruxelles-Capitale ou par ordonnance. Ces travaux permettent aux décideurs publics de disposer d'analyses indépendantes et rigoureuses pour ajuster leurs politiques.

Pour chaque évaluation, l'IBSA mobilise :

- › des modèles statistiques robustes et adaptés aux spécificités de l'évaluation ;
- › une démarche rigoureuse et transparente ;
- › une collaboration étroite avec les acteurs concernés ;
- › le soutien du monde académique sur des questions méthodologiques spécifiques, notamment via le Conseil scientifique.

Les résultats de ces évaluations sont transmis au Gouvernement. Ils sont ensuite publiés, généralement dans la série « Les Évaluations de l'IBSA », afin de contribuer au partage des connaissances et à la transparence de l'action publique.

En plus de ces évaluations, l'IBSA offre aussi un soutien méthodologique aux autres instances bruxelloises chargées de mener ou de coordonner des évaluations de politiques publiques.

Enfin, l'Institut participe également à des réseaux spécialisés tels que le Vlaams Evaluatieplatform ou la Société Française de l'Évaluation, favorisant ainsi les échanges d'expérience avec d'autres organismes publics d'évaluation.

Principales réalisations 2025

En 2025, l'IBSA a finalisé deux évaluations portant sur des enjeux importants pour les institutions bruxelloises :

- › L'évaluation de l'impact du télétravail dans la fonction publique bruxelloise. Cette évaluation analyse dans quelle mesure le télétravail influence l'attractivité de la fonction publique en tant qu'employeur, dans un contexte de transformation des modes de travail.
- › L'évaluation de l'impact de la réforme 2017 de l'abattement des droits d'enregistrement sur les recettes bruxelloises.

Les résultats de ces deux évaluations seront publiés en 2026.

INTERVIEW AVEC

Iman SALEM

Experte, cellule Évaluation des politiques publiques, IBSA

En 2025, un rapport d'évaluation sur l'impact budgétaire de la réforme fiscale immobilière de 2017 a été remis au Gouvernement. Pouvez-vous nous parler de cette évaluation ?

Cette évaluation analyse la réforme des droits d'enregistrement de 2017 et ses effets sur les recettes de la Région. Cette réforme a augmenté le montant de l'abattement fiscal accordé aux personnes qui achètent leur logement (propre et unique) à Bruxelles. Ainsi, pour un bien de moins de 500 000 €, aucun droit d'enregistrement n'est dû sur les premiers 175 000 €. L'objectif était double : inciter les ménages bruxellois à rester à Bruxelles et attirer de nouveaux habitant-es. Cette évaluation analyse l'évolution des recettes régionales liées à la mise en œuvre de cette mesure, celles issues des droits d'enregistrement et de l'impôt des personnes physiques régional.

Comment se construit une telle évaluation ?

Le travail est structuré en plusieurs étapes. D'abord, on définit le cadre d'évaluation : les objectifs et les questions d'évaluation. Ensuite, on rencontre les administrations bruxelloises concernées afin notamment de mieux comprendre les différentes sources de données budgétaires. Et on collecte ces données (pour la période 2013 à 2022 dans ce cas-ci). Pour aboutir aux résultats, on croise les données quantitatives avec une analyse documentaire, et des entretiens avec les acteurs clés. Enfin, la dernière étape est la rédaction des recommandations pour éclairer la décision politique et suggérer des pistes d'amélioration.

Que se passe-t-il après la remise du rapport au gouvernement ?

Le processus de publication est déclenché afin de mettre à disposition de toute personne intéressée par le sujet un texte clair et accessible. Le rapport est ainsi disponible sur le site de l'IBSA sous « Les Évaluations de l'IBSA n°7 ».

4. DIFFUSER LA CONNAISSANCE

Produire des statistiques et des analyses de qualité ne suffit pas. Encore faut-il les rendre accessibles, compréhensibles et utilisables. C'est pourquoi l'IBSA accorde une attention particulière à la diffusion de ses travaux :

- › via son site ibsa.brussels et celui du Monitoring des Quartiers monitoringdesquartiers.brussels,
- › via ses réseaux sociaux (Facebook, LinkedIn),
- › par voie de presse,
- › par la présentation de ses travaux lors d'évènements.

Le site internet ibsa.brussels présente toutes les statistiques publiques et les analyses de l'Institut. Il est complété par le site monitoringdesquartiers.brussels, un outil interactif conçu pour suivre l'évolution des 145 quartiers bruxellois sur plus de 200 indicateurs. Les cartes de ce site mettent en lumière les dynamiques et les disparités territoriales au sein de la Région de Bruxelles-Capitale. Elles sont accompagnées de fiches analytiques pour une bonne lecture des enjeux. Ces deux sites internet font l'objet d'améliorations constantes.



Principales réalisations 2025

En 2025, l'IBSA a collaboré avec la Cellule communication de Perspective pour définir une **nouvelle stratégie de communication**. Celle-ci a conduit à la mise en place de projets communs visant à améliorer la lisibilité et la diffusion des contenus par les deux cellules communication, comme la conception d'une pressroom pour rendre les communiqués de presse accessibles en permanence sur les sites internet, l'élaboration d'un guide d'écriture inclusive...

L'IBSA a aussi :

- publié **15 newsletters** ;
- diffusé **19 communiqués de presse** ;
- contribué, en tant qu'orateur, à une **vingtaine d'événements**, comme le colloque sur l'analyse d'impact dans l'action sociale, le webinaire européen « Greening Cities partnership », le séminaire FOSS4G sur l'accessibilité des commerces, les Shifting Economy Days, les Belgian Days for Labour Economists.

L'IBSA a également participé aux travaux du Sénat, dans le cadre du rapport sur la mobilité interrégionale de l'emploi.

Les travaux de l'IBSA ont été repris plus de 200 fois dans les médias en 2025, soit une augmentation d'environ 30 % par rapport à 2024, ce qui témoigne de l'intérêt croissant pour les analyses et statistiques produites par l'Institut.

L'année 2025 a également été marquée par plusieurs initiatives visant à **rapprocher la statistique du grand public**, et des jeunes en particulier. Tout d'abord, l'IBSA a participé, pour la première fois, à l'organisation des **Olympiades européennes de statistique**, aux côtés des autres instituts statistiques belges, avec la remise du premier prix régional bruxellois le 24 avril 2025. L'Institut a également pris part au festival I Love Science, afin de sensibiliser les élèves aux enjeux liés aux données, dans un contexte où la compréhension des statistiques est essentielle avec la capacité de distinguer le vrai du faux. Cette participation visait aussi à encourager leur implication dans les prochaines éditions des Olympiades.

Ensuite, dans le cadre de l'Institut interfédéral de Statistique, l'IBSA a également présenté les résultats de ses travaux sur les inégalités socio-économiques lors d'un séminaire dédié aux journalistes. Plusieurs indicateurs de ces inégalités, abordées sous différents angles, y ont été exposés dans un objectif de vulgarisation afin de faciliter une interprétation claire des statistiques disponibles.



5. CONSEILLER

Au-delà de la production de statistiques et d'analyses, l'IBSA met son expertise au service des institutions bruxelloises pour les accompagner dans leurs travaux et leurs prises de décision. Ce rôle de conseil permet de répondre à des besoins scientifiques spécifiques des institutions, dans le cadre des politiques publiques qu'elles développent sur le territoire régional.

L'IBSA intervient notamment à travers :

- › la production d'avis et d'analyses ciblés ;
- › la participation à des groupes de travail ;
- › le soutien méthodologique dans la construction d'indicateurs ou la conduite d'évaluations.

INTERVIEW AVEC Anne TREFOIS

Directrice service École et Vie Étudiante, perspective.brussels

Anne, vous êtes Directrice du Service Ecole et Vie Etudiante (SEVE) à Perspective. Vous collaborez régulièrement avec l'IBSA. Sur quels sujets ?

Oui, on travaille beaucoup ensemble. Principalement pour le Monitoring des besoins en places scolaires et en petite enfance, mais aussi sur l'évaluation du Contrat École, où l'IBSA nous a accompagnés sur le plan méthodologique. Un autre gros chantier, ce sont les fiches chiffres-clés du décrochage scolaire. Elles ont été réalisées sur la base de données publiées par l'IBSA. Cela nous a permis de mettre des indicateurs en relation avec des facteurs de risque du décrochage scolaire. Le Monitoring des Quartiers est également une source essentielle pour le travail du SEVE.

Comment les données et analyses produites par l'IBSA contribuent-elles à nourrir ces travaux ?

Le mot-clé, c'est vraiment la complémentarité ! Par exemple, pour les Monitorings, l'IBSA produit des statistiques sur l'offre existante (places scolaires, places dans les milieux d'accueil de la petite enfance), tandis que le SEVE ajoute la dimension projets (places programmées). La combinaison des deux permet d'avoir une vision fine des besoins et des zones en tension à un horizon temporel pertinent (actuellement 2035). Notre complémentarité est aussi très visible dans le travail sur le décrochage scolaire. On combine des indicateurs « classiques » (comme le retard scolaire ou le redoublement) avec des données plus contextuelles, comme les revenus ou la composition des ménages. Cela donne une lecture beaucoup plus fine des réalités de terrain.

Comment se passe cette collaboration ?

Très bien, elle est à la fois fluide et bien structurée. On suit le parcours prévu par l'IBSA pour exprimer nos besoins statistiques. Ensuite nous échangeons pour affiner les demandes et construire les indicateurs les plus pertinents. Ce qui est vraiment précieux pour nous, c'est la fiabilité des statistiques et la robustesse des indicateurs que l'IBSA produit. En résumé : une collaboration fluide, structurée, fiable, robuste, avec de vrais échanges.

Sur quels travaux l'IBSA et le SEVE collaboreront dans le futur ?

Nous poursuivons notre collaboration sur le Monitoring des places scolaires et de la petite enfance et sur les indicateurs et des fiches chiffres-clés du décrochage scolaire par commune. Nous envisageons également de réaliser une publication commune en 2026. Je me réjouis des collaborations actuelles et futures, elles sont essentielles pour avoir une vision fine des enjeux humains et sociétaux que la Région traverse.

Principales réalisations 2025

En 2025, l'IBSA a accompagné de nombreuses institutions dans la réalisation d'analyses et d'évaluations de politiques publiques portant sur le territoire régional. Il a notamment apporté son soutien à Bruxelles Environnement, Bruxelles Logement, Hub.brussels, Bruxelles Mobilité ou encore Bruxelles Economie Emploi. Ces collaborations ont mobilisé l'expertise statistique et méthodologique de l'IBSA sur des enjeux variés pour améliorer l'action publique menée par ces institutions.

En complément de cet accompagnement direct, l'IBSA met à disposition de différentes institutions bruxelloises un dispositif de **soutien scientifique** et méthodologique auprès d'institutions scientifiques via une centrale de marchés. Cette dernière permet d'activer rapidement et facilement un **appui scientifique ciblé** pour des missions de courte durée (**15 jours maximum**).

En 2025, plusieurs institutions ont eu recours à ce dispositif, qui facilite l'accès à une expertise spécialisée pour la réalisation d'analyses, d'études, d'évaluations ou d'enquêtes. La centrale de marchés couvre une large diversité de thématiques, telles que l'économie, l'emploi, la mobilité, l'environnement, la santé, le logement, l'enseignement ou encore le tourisme.

L'IBSA accompagne chaque institution souhaitant bénéficier de ce soutien scientifique ou méthodologique tout au long de la procédure administrative et budgétaire. Cet accompagnement comprend notamment l'explication du fonctionnement d'une centrale de marchés, le cadrage en amont de la mission par rapport aux possibilités du marché ainsi que le suivi des différentes étapes du processus.

INTERVIEW AVEC

Mattéo GODIN

Expert, cellule Emploi et Économie, IBSA

En 2025, l'IBSA a développé un nouvel outil, l'outil « Productive Brussels – Monitoring des clusters ». Peux-tu brièvement nous le présenter et nous expliquer à quels besoins il répond ?

Il s'agit d'une application web interactive développée dans le cadre de la Task Force Productive Brussels. Cette Task Force avait pour mission d'analyser le potentiel des secteurs prioritaires européens dans le tissu économique bruxellois.

Concrètement, l'application propose des graphiques et des tableaux interactifs, avec différents indicateurs sur les secteurs soutenus par l'Europe. Par exemple : l'emploi, le nombre et la taille des entreprises, la valeur ajoutée, les investissements... L'outil permet de voir comment ces secteurs évoluent dans le temps, mais aussi de comparer Bruxelles avec la Flandre et la Wallonie.

Il a été développé intégralement en interne, avec des technologies open source.

À qui s'adresse-t-il ?

Au départ, l'outil était destiné aux administrations membres de la Task Force, afin de soutenir leurs analyses selon leurs compétences spécifiques (emploi, entrepreneuriat, innovation, etc.). Mais il pourrait aussi être utile aux politiques dans leur prise de décision.

Comment améliore-t-il la compréhension de la Région ?

L'outil offre une vue intégrée d'un large éventail d'indicateurs. Cela permet de croiser les informations et d'avoir une vision plus complète de l'économie bruxelloise. C'est utile pour mener des analyses sectorielles ainsi que des analyses croisées sur le tissu économique régional.

Quelles applications pourra-t-il avoir dans le futur ?

À terme, l'outil pourrait couvrir tous les secteurs économiques bruxellois, pas seulement les secteurs prioritaires européens. Il pourrait aussi être enrichi avec d'autres indicateurs, provenant d'autres sources de données, telles que le Censur 2021 ou les matrices régionales input-output. Comme les traitements sont automatisés en amont, ajouter des secteurs ou des nouvelles variables reste simple et peu coûteux. On pourra donc facilement l'utiliser pour toute analyse sectorielle spécifique réalisée par l'IBSA ou une autre administration. Le développement de ce type d'outil renforce le rôle de l'IBSA en tant que support transversal aux autres administrations.

6. CO-GÉRER LE SYSTÈME STATISTIQUE BELGE

En tant qu'autorité statistique de la Région de Bruxelles-Capitale, l'IBSA joue un rôle actif dans l'organisation et la coordination du système statistique belge, tant au niveau national que régional. Cette participation contribue notamment à garantir la cohérence des statistiques produites entre les différents niveaux de pouvoir. Elle favorise également le développement de projets communs et le partage d'expertise entre instituts statistiques, au bénéfice de l'ensemble des utilisateurs de statistiques publiques.

Au **niveau national**, l'institut représente la Région de Bruxelles-Capitale au sein des instances officielles de la statistique et de l'économie, principalement l'**Institut interfédéral de Statistique (IIS)** et l'**Institut des Comptes nationaux (ICN)**. En 2025, dans le cadre de l'IIS, l'IBSA a participé à de nombreux groupes de travail et a contribué à :

- › l'élaboration et la mise en œuvre du programme statistique intégré de l'IIS ;
- › la rédaction d'articles pour la newsletter de l'IIS, notamment sur l'amélioration des statistiques du marché du travail à l'échelle locale et la nécessité d'intégrer les besoins des utilisateurs et utilisatrices de statistiques en amont de la production de celles-ci ;
- › la réalisation de projets communs, comme la révision des secteurs statistiques, le développement d'indicateurs pour mieux mesurer la précarité énergétique en Belgique, etc.

Au total, en 2025, l'IBSA s'est impliqué dans une trentaine de groupes au sein de ces instances, dont la moitié sur des projets concrets de développements statistiques (régis par des SLA – Service Level Agreement), contribuant ainsi à enrichir l'offre statistique à l'échelle régionale et belge : exploitation de la base de données des baux enregistrés, préparation d'une enquête européenne sur les violences de genre, harmonisation des statistiques relatives au sol (loi sur la surveillance des sols), statistiques sur la performance énergétique des bâtiments, sur le trafic routier, etc.

L'Institut a également pris part à l'organisation d'événements et d'initiatives transversales menées sous la bannière de l'IIS, comme les Olympiades de statistique ou encore un séminaire sur les inégalités socio-économiques.



INTERVIEW AVEC Wendy SCHELFAUT

Porte-parole et coordinatrice communication/diffusion, Statbel

Comment l'organisation de ces Olympiades a-t-elle évolué en Belgique ?

Elles existent depuis 2017-2018 au niveau européen. La Belgique y participe depuis 2018-2019. Dès le départ, les Olympiades ont été mises en place en Belgique comme un projet de l'Institut interfédéral de Statistique (IIS), afin de renforcer la collaboration entre les instituts de statistique.

Au début, le concours était assez classique. Au fil des années, il a évolué, grâce aux retours des écoles. Aujourd'hui, le partenariat est beaucoup plus structuré, avec une répartition claire des rôles entre Statbel et les partenaires régionaux. Nous avons aussi lancé deux parcours, l'un pour les élèves avec 5h de mathématiques ou plus et l'autre pour les élèves avec moins de 5h de maths afin d'encourager l'usage de statistiques dans des matières comme la géographie, les sciences économiques et sociales, etc.

Lors de l'édition 2025-2026, 30 écoles bruxelloises se sont inscrites, contre 5 lors de l'édition précédente. Qu'est-ce qui les a motivées selon vous ?

Cette augmentation est notable et très positive ! Cette année, la communication a été davantage ciblée : via des associations d'enseignants, des plateformes éducatives (enseignement.be, Klascement...), et aussi sur les réseaux sociaux. À Bruxelles, les collègues se sont fortement impliqués dans la promotion et ont pris contact directement avec les écoles. Cette approche personnalisée est particulièrement efficace. Selon nous, la combinaison d'une meilleure visibilité, de canaux de diffusion ciblés et d'un engagement local accru explique ce bond.

Pourquoi promouvoir la statistique auprès des jeunes ?

Comprendre, analyser et interpréter l'information est essentiel dans une société de plus en plus axée sur les données. Les jeunes y sont constamment exposés, mais sans les compétences adéquates, leur interprétation reste limitée.

Introduire la statistique dès le plus jeune âge permet aux élèves de développer leur esprit critique, d'évaluer correctement la portée des données, de démêler les vrais chiffres des faux pour en mieux comprendre le monde. Les Olympiades rendent les statistiques concrètes et accessibles. En plus, la statistique ouvre la porte vers les filières scientifiques et vers des compétences de plus en plus recherchées sur le marché du travail.

Comment se déroule la collaboration au sein du groupe de travail, en particulier avec l'IBSA ?

La collaboration est fluide et constructive. Statbel assure la coordination et l'expertise méthodologique et statistique. Les partenaires régionaux, comme l'IBSA, jouent un rôle clé en matière de promotion, pour toucher les écoles sur leurs territoires. Les départements de l'Enseignement connaissent bien le monde scolaire, ce qui est essentiel pour motiver les écoles et les enseignants. La collaboration avec l'IBSA s'est renforcée cette année. L'IBSA a eu une implication très opérationnelle, sur le plan de la promotion et du contenu. La complémentarité entre expertise locale, connaissance du système éducatif et savoir-faire statistique fait de ce partenariat un dispositif solide et efficace.

Au **niveau régional**, l'Institut coordonne les travaux de différents comités :

- › le Comité Technique Régional pour la Statistique et l'Analyse (CTRS) ;
- › le Comité-programme de la Cocom ;
- › le Conseil Scientifique de l'IBSA.

Le CTRS, présidé par la directrice de l'IBSA, est un lieu d'échange entre les producteurs et utilisateurs de statistiques publiques en Région bruxelloise. Sa mission est de coordonner les programmes statistiques des différentes institutions publiques travaillant à l'échelle de la Région bruxelloise et de favoriser une utilisation cohérente des statistiques au sein de la Région. La composition du CTRS est fixée dans l'Arrêté du 26 novembre 2015.

L'IBSA préside également le Comité-programme de la Commission communautaire commune (Cocom), en tant qu'autorité statistique de cette institution¹.

Enfin, les travaux de l'Institut s'appuient sur l'expertise et le soutien méthodologique de son Conseil Scientifique (Conseil bruxellois de l'évaluation, de la prospective et de la statistique)², qui contribue à garantir la qualité méthodologique et la pertinence des analyses produites.

¹ Voir Annexe 1.

² Voir Annexe 2.

RESSOURCES

Les activités de l'IBSA reposent sur une équipe pluridisciplinaire et des moyens budgétaires dédiés, qui permettent de garantir la qualité et la continuité de ses missions au service de la Région bruxelloise.

Les autorités bruxelloises se sont en effet engagées, conformément au Règlement européen n°223/2009 relatif aux statistiques européennes, à :

- › mettre à la disposition de leurs autorités statistiques des moyens permanents, adéquats et suffisants afin d'assurer la qualité et la pertinence des statistiques publiques ;
- › garantir l'indépendance professionnelle de leurs autorités statistiques.

1. L'ÉQUIPE

L'IBSA est un des quatre départements de Perspective. Sa Directrice est Astrid ROMAIN.

L'équipe comptait 42 personnes au 31 décembre 2025, réparties en cinq cellules :

- › une cellule Emploi et Économie, sous la responsabilité d'Amynah GANGJI ;
- › une cellule Territoire et Population, sous la responsabilité de Xavier DEHAIBE ;
- › une cellule Évaluation des politiques publiques, sous la responsabilité de Sabrina CIPRIANO ;
- › une cellule chargée de l'appui méthodologique et statistique, sous la responsabilité de Sabrina CIPRIANO, faisant fonction ;
- › et une cellule Communication et Représentation, sous la responsabilité de Line JUSSIANT.

L'équipe de l'IBSA rassemble des profils très variés (statisticien, économiste, méthodologue, géographe, bio-ingénieur, démographe, sociologue, politologue, communicant, gestionnaire de bases de données, etc.), reflétant la diversité des expertises nécessaires à ses missions.



15 pers. 45 ans et plus

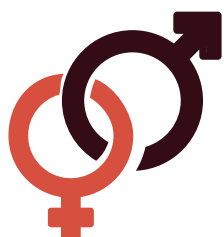
AGE MOYEN

42

19 pers. 35-44 ans

8 pers. 25-34 ans

19 HOMMES
dont 1 poste d'encadrement



23 FEMMES
dont 4 postes d'encadrement

**NIVEAU UNIVERSITAIRE
OU ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR
DE TYPE LONG**



90 %

2. LE BUDGET

Le budget de l'IBSA constitue un outil essentiel pour assurer la mise en œuvre de ses missions. Il se compose de crédits budgétaires qui autorisent les dépenses dans les limites fixées.

On distingue deux types de crédits :

- › les **engagements**, qui correspondent aux montants prévus pour couvrir les obligations contractées (y compris pluriannuelles) ;
- › les **liquidations**, qui correspondent aux montants effectivement dépensés pour honorer les factures de l'année.

L'année 2025 est une année particulière au niveau budgétaire. En effet, dans l'attente de l'installation d'un nouveau gouvernement, seuls des crédits provisoires ont été accordés par le Gouvernement en affaires courantes aux administrations pour assurer la continuité des services publics. Concrètement, ces crédits budgétaires ne peuvent pas être utilisés pour lancer de nouveaux projets. Ils permettent uniquement d'assurer la continuité des services.

Le tableau ci-dessous présente les frais de fonctionnement liés à la statistique publique en 2025. Les dépenses liées au personnel, à la communication (mise en page, impression, traduction, conception d'outils graphiques, etc.) et à l'équipement (tel que l'informatique, par exemple) sont quant à elles reprises dans d'autres allocations de base du budget de Perspective.

Budget 2025	Engagement de crédits budgétaires [€]	Liquidation de crédits budgétaires [€]
Frais généraux de fonctionnement payés à l'intérieur du Secteur privé	350 000	320 000
Frais généraux de fonctionnement payés à l'intérieur des administrations publiques	459 000	360 000
Total	809 000	680 000

Source : budget de Perspective 2025, SAP.

ANNEXES

ANNEXE 1 : RAPPORT DU COMITÉ-PROGRAMME IBSA-COCOM

ANNEXE 2 : RAPPORT DU CONSEIL SCIENTIFIQUE

**ANNEXE 3 : PRINCIPALES MÉTHODES UTILISÉES EN 2025 ET
PRÉSENTÉES AU CONSEIL SCIENTIFIQUE**

ANNEXE 4 : RAPPORT SUR LA SÉCURITÉ DES DONNÉES

ANNEXE 1 : RAPPORT DU COMITÉ-PROGRAMME IBSA-COCOM

Selon l'accord de coopération du 21 mars 2019 conclu entre la Région de Bruxelles-Capitale et la Commission communautaire commune (Cocom), l'IBSA est l'autorité statistique de la Cocom. L'accord de coopération prévoit que le présent rapport d'activités annuel de l'IBSA porte également sur les missions accomplies en vertu de ce même accord (art. 7).

Conformément à l'article 11 de l'accord, un comité-programme a été créé. Ce comité a les missions suivantes :

1. le suivi de la mise en œuvre du programme statistique de la Commission communautaire commune ;
2. la définition des statistiques, études et rapports statistiques dans les matières relevant de la Commission communautaire commune ;
3. l'approbation du programme statistique de la Commission communautaire commune.

Ce comité se compose de représentants de la Cocom, dont l'Observatoire de la Santé et du Social (OBSS) et Iriscare, ainsi que de l'IBSA.

En 2025, le Comité-programme s'est réuni le 10 février, le 16 juin et le 24 novembre avec notamment à l'ordre du jour :

- › le rapport annuel ;
- › des échanges concernant :
- › la mission « conseil » de l'IBSA,
- › un futur colloque commun (OBSS-IBSA),
- › un Focus de l'IBSA co-écrit par l'OBSS et l'IBSA sur l'espérance de vie.

ANNEXE 2 : RAPPORT DU CONSEIL SCIENTIFIQUE

Les membres du Conseil scientifique de l'IBSA ont été nommés par l'Arrêté du 4 mai 2023, portant sur la nomination de douze membres du Conseil bruxellois de l'évaluation, de la prospective et de la statistique :

1. Madame Isabelle GODIN, professeure à l'École de Santé Publique,
2. Madame Lena IMERAJ, professeure à la VUB,
3. Madame Hélène LATZER, professeure à l'Université Saint-Louis,
4. Madame Nathalie VAN DROOGENBROECK, professeure à l'Institut catholique des hautes études commerciales (ICHEC),
5. Monsieur David AUBIN, professeur dans le cadre du Certificat interuniversitaire en évaluation de politiques publiques (ULB, UCL, ULg),
6. Monsieur Patrick DEBOOSERE, professeur à la VUB,
7. Monsieur Koen DECLERCQ, professeur à l'Université Saint-Louis,
8. Monsieur Jean-Michel DECROLY, professeur à l'ULB,
9. Monsieur Xavier MAY, professeur à l'ULB,
10. Monsieur Maxime PETIT JEAN, professeur dans le cadre du Certificat interuniversitaire en évaluation de politiques publiques (ULB, UCL, ULg),
11. Monsieur Tarik ROUKNY, professeur à la KU Leuven campus Brussel,
12. Monsieur Benjamin WAYENS, professeur à l'ULB.

Madame Astrid ROMAIN, directrice de l'IBSA, est membre de droit du Conseil.

Le Conseil scientifique de l'IBSA (nommé légalement Conseil bruxellois de l'évaluation, de la prospective et de la statistique) s'est réuni à trois reprises en 2025 (18/03, 03/06, 04/09).

Il a notamment apporté son soutien scientifique sur les thématiques suivantes :

- › les projections démographiques communales ;
- › l'analyse de la place de Bruxelles dans l'économie belge ;
- › l'évolution de la répartition spatiale des prix de l'immobilier à Bruxelles et en Belgique ;
- › la productivité des entreprises ;
- › la régionalisation des exportations et importations de service ;
- › les pratiques de déplacement des Bruxellois-es ;
- › ...

Il a remis un avis favorable sur le rapport annuel 2024 de l'IBSA. Une version actualisée de son Règlement d'ordre intérieur a été approuvée par le Conseil des Ministres en date du 12 juin 2025.

ANNEXE 3 : PRINCIPALES MÉTHODES UTILISÉES EN 2025 ET PRÉSENTÉES AU CONSEIL SCIENTIFIQUE

Afin de fournir des statistiques de qualité, répondre à des questions d'analyse socio-économique complexes et éclairer l'action publique, les équipes de l'IBSA utilisent un ensemble d'approches méthodologiques diversifiées et adaptées au contexte bruxellois.

Ce savoir-faire méthodologique permet non seulement de garantir la qualité des résultats mais également d'accompagner l'évolution des enjeux étudiés en Région bruxelloise.

Cette section donne un aperçu de quatre méthodes utilisées dans des travaux de l'IBSA en 2025 et discutées lors de sessions du Conseil scientifique de l'IBSA. Les exemples présentés ont pour but d'illustrer la diversité des approches utilisées. Ils ne constituent pas un inventaire exhaustif des outils méthodologiques disponibles au sein de l'Institut.

Un nouveau découpage territorial pour la révision des secteurs statistiques en Région bruxelloise

Les secteurs statistiques **représentent les modes d'implantation spatiale de la population à une échelle fine**, qui permet en particulier de délimiter les noyaux d'habitat et de mesurer la densité de population. Les limites de ce découpage n'ont pratiquement pas évolué en Région bruxelloise depuis 1981. La question de la pertinence du maillage pour représenter la distribution spatiale de la population se posait donc, dans la mesure où celle-ci a sensiblement évolué au cours des 40 dernières années.

L'IBSA a ainsi lancé cette démarche de **révision des secteurs statistiques sur le territoire bruxellois** dès 2021. Celle-ci a pris place dans le cadre plus large d'une réforme à l'échelle de la Belgique, initiée par Statbel et mise en œuvre conjointement avec les Instituts Statistiques régionaux du pays. Au niveau bruxellois, un marché public a été lancé pour opérationnaliser les lignes directrices définies par le groupe de travail piloté par Statbel. Les chercheurs de l'IGEAT-ULB ont par ailleurs été très tôt impliqués dans le processus afin, dans un premier temps, de documenter et d'informer le débat sur le territoire de la Région bruxelloise et, dans un second temps, de mettre en œuvre la révision.

La phase d'information et de réflexion a permis de dégager **deux objectifs principaux** :

- **réviser les limites des secteurs statistiques pour tenir compte de l'évolution de la population ;**
- **mettre en concordance les limites des secteurs statistiques avec les limites des parcelles cadastrales** afin de rendre accessibles au niveau des secteurs les données patrimoniales des parcelles cadastrales (surface totale, surface utile, nature de la destination, caractéristiques de la construction, revenu cadastral, nombre de logements, etc.).

Afin de préserver au maximum les qualités d'usage des secteurs statistiques, cette **révision se veut aussi parcimonieuse** que possible afin de préserver au mieux la continuité des typologies actuelles et anciennes. Dans le même objectif, la création de nouveaux secteurs s'est faite uniquement par scission de secteurs existants.

Concrètement, des **critères quantitatifs** (augmentations absolues et relatives de la population, taille de la surface du secteur, etc.), mais aussi **morphologiques et fonctionnels** (nouvelle zone résidentielle, ruptures locales dans l'occupation du sol, barrières physiques, etc.) ont été suivis pour sélectionner et découper des secteurs existants.

Finalement, la révision a ainsi conduit à créer **46 nouveaux secteurs** statistiques en lieu et place de 21 secteurs qui préexistaient. La Région de Bruxelles-Capitale compte donc désormais **749 secteurs au lieu de 724**. Les 46 nouveaux secteurs couvrent 13,4 km² (8 % de la superficie régionale) et comptent environ 31 000 habitants (environ 3 % de la population régionale).

Recours aux matrices input-output régionales pour étudier l'impact économique du secteur hospitalier bruxellois

Dans le cadre du Focus n°71 de l'IBSA, une approche méthodologique s'appuyant sur les matrices *input-output* régionales du Bureau fédéral du Plan a été développée. Ces matrices permettent de représenter de manière systémique les relations économiques entre les différentes branches d'activité, en indiquant quels biens et services sont consommés auprès d'autres secteurs et quels biens et services sont fournis aux différents acteurs économiques. L'utilisation de ces matrices repose sur des calculs matriciels qui permettent de quantifier non seulement l'effet initial de l'activité hospitalière, mais également les effets indirects générés sur l'activité économique et le marché du travail régional.

L'effet initial correspond à la valeur ajoutée et à l'emploi créés au sein des établissements hospitaliers eux-mêmes. Les effets indirects, quant à eux, correspondent à la valeur ajoutée et à l'emploi liés aux achats de biens et services auprès d'autres secteurs situés en amont de la chaîne de valeur, tels que la pharmacie, le transport, l'énergie, le catering ou les services administratifs.

L'approche méthodologique développée grâce aux matrices input-output offre un cadre cohérent pour estimer la contribution globale du secteur hospitalier à la richesse et à l'emploi en Région bruxelloise. Elles permettent également de mettre en évidence les interactions entre secteurs et d'identifier les branches les plus fortement dépendantes de l'activité hospitalière.

Utilisation de techniques de Machine Learning pour mieux comprendre les déterminants du bien-être des Bruxellois et Bruxelloises

Dans le cadre du Focus n°77 de l'IBSA, plusieurs modèles statistiques ont été mobilisés pour identifier les déterminants du bien-être des Bruxellois et Bruxelloises.

En premier lieu, des **modèles linéaires généralisés** ont été estimés, notamment selon la méthode des moindres carrés ordinaires (MCO). Cette approche permet d'examiner la relation linéaire entre le niveau de bien-être, mesuré par la satisfaction dans la vie, et un ensemble de variables explicatives issues de l'enquête sur les revenus et les conditions de vie (SILC). L'objectif est d'identifier les facteurs susceptibles d'expliquer les variations du bien-être observées au sein de la population bruxelloise. Cependant, la satisfaction dans la vie est mesurée sur une échelle graduée de 0 à 10 et constitue donc une variable ordinale plutôt que strictement continue. Afin de tenir compte de cette spécificité, des modèles adaptés aux variables dépendantes ordinales ont également été estimés, à savoir les **modèles PROBIT et LOGIT ordonnés**. De manière générale, cette approche méthodologique s'inscrit dans la continuité de l'analyse des déterminants du bien-être en Belgique réalisée par le Bureau fédéral du Plan (Joskin, 2017).

En complément de ces approches économétriques classiques, un **modèle d'arbre de décision** relevant des techniques d'apprentissage (*machine learning*) supervisé a été appliqué. Contrairement aux modèles linéaires, qui imposent une structure fonctionnelle prédéfinie et supposent des relations additives entre les variables, l'arbre de décision adopte une approche non paramétrique. Il segmente la population en sous-groupes homogènes en procédant par partitions successives des données, sur la base des variables explicatives qui maximisent la réduction de l'hétérogénéité du bien-être au sein de chaque groupe.

Concrètement, l'algorithme sélectionne d'abord la variable qui explique le mieux les différences de satisfaction dans la vie, puis divise l'échantillon en sous-ensembles selon un seuil optimal. Cette procédure est répétée de manière itérative jusqu'à atteindre un critère d'arrêt prédéfini (par exemple une taille minimale de groupe ou un gain d'information insuffisant). Cette méthode permet ainsi de mettre en évidence des interactions complexes entre déterminants et aussi d'identifier des profils spécifiques caractérisés par des combinaisons particulières de facteurs socio-économiques.

Un des avantages de cette approche réside dans sa capacité de visualisation intuitive : la structure arborescente rend explicite l'ordre d'importance relatif des déterminants et la manière dont ils se combinent pour expliquer les écarts de bien-être observés au sein de la population (Yang et Zou, 2025). Elle constitue donc un complément pertinent aux modèles économétriques traditionnels, en offrant une lecture plus exploratoire et potentiellement plus flexible des mécanismes à l'œuvre.

Le développement d'une méthode de projection démographique à l'échelle communale

Les projections démographiques communales reposent sur la combinaison d'une méthode de projection par composantes et la prise en compte des réalités morphologiques de chaque commune via un modèle de parts d'âges constantes. Ce choix répond à deux contraintes préalables :

- La somme d'un effectif de population pour une année, un âge et un sexe donnés de chacune des communes sera égale à l'effectif régional projeté par le BfP et par Statbel pour cette même année, à cet âge et pour ce sexe.
- Toutes les hypothèses sur l'évolution des quatre composantes démographiques sont posées au niveau régional pour ensuite être appliquées à chacune des communes. Les résultats vont différer selon les communes car ces dernières ont chacune des caractéristiques démographiques (composition par âge, sexe...) différentes, ainsi qu'un historique démographique spécifique (sur la période de référence 2009-2023). Ces deux paramètres vont déterminer la trajectoire que la population communale pourrait suivre dans les années à venir.

La **méthode des composantes** fait évoluer une population initiale en tenant compte des taux de migration, des taux de survie et des taux de fécondité. La population initiale, la population issue des naissances et la population issue de migration sont chacune exposées aux risques de décès et aux comportements de fécondité et constituent ensemble la population projetée. L'outil utilisé pour la projection de population par la méthode des composantes a été créé par Johan Surkyn (VUB).

La population initiale va évoluer selon des hypothèses qui portent sur deux paramètres des composantes : (i) l'intensité : le nombre d'événements démographiques (naissances, décès, migrations) pouvant se produire dans les années à venir ; (ii) le calendrier : la répartition de ces événements démographiques parmi les classes d'âge.

La **méthode des parts d'âges constantes**, qui permet d'appréhender les réalités morphologiques communales ainsi que la spécificité démographique de chacune des communes, consiste à maintenir constantes, au sein de la population, la part communale de chaque âge dans le total régional du sexe concerné. Concrètement, la population par âge et sexe de chaque commune a été divisée par la population régionale totale de ce sexe. Ensuite, la proportion issue de ce calcul est appliquée à la population projetée au niveau régional pour obtenir un nombre de personnes par âge, par commune.

ANNEXE 4 : RAPPORT SUR LA SÉCURITÉ DES DONNÉES

L'Institut Bruxellois de Statistique et d'Analyse (IBSA) a l'obligation de veiller à la protection des données à caractère personnel ou des statistiques confidentielles (statistiques concernant notamment des personnes physiques, des ménages et des entreprises). Cette annexe³ décrit les principales actions menées par l'IBSA en 2025 en matière de sécurité de l'information.

1. En 2025, une partie de l'année a été consacrée aux travaux permettant d'élaborer un nouveau **Plan pluriannuel de sécurité de l'information de l'IBSA**. Ainsi, l'équipe a **mis à jour l'inventaire des actifs informationnels** pertinents aux métiers de l'IBSA. Cet inventaire couvre les actifs physiques (serveurs, logiciels, etc.) et non physiques (données, informations confidentielles, etc.). À partir de cet inventaire, une nouvelle analyse des risques a été produite. En outre, diverses **politiques de sécurité de l'information** ont été rédigées et/ou mises à jour. Il s'agit plus particulièrement de la politique de sécurité de l'information spécifique à l'IBSA, la politique de gestion des accès aux données statistiques et de la politique générale de sécurité de l'information de Perspective. Tous ces travaux sont supervisés par le **Comité de sécurité de l'IBSA**, présidé par le DPO statistique et dont les membres sont le Conseiller en sécurité de l'IBSA, l'IT de Perspective et la hiérarchie de l'IBSA. Le Comité sécurité de l'IBSA s'est ainsi réuni à 9 reprises en 2025.
2. L'IBSA a participé à l'**évaluation de la maturité des usages de la donnée** (Data Maturity Assessment) lancée au sein de Perspective par Paradigm. Cet exercice régional a pour objectif de positionner l'institution en termes de maturité des données et fait partie de la politique de gouvernance des données de la Région. Six axes liés à l'usage des données ont été analysés : la gouvernance, la qualité, la documentation, la sécurité, les échanges et l'analyse des données. Cette évaluation permet de situer l'institution par rapport à la construction « d'une gouvernance des données cohérente, partagée et utile »⁴. Il ressort de cette analyse qu'à l'IBSA :
 - la qualité, la sécurité et l'analyse des données sont déjà (très) bien gérées ;
 - la gouvernance et l'échange des données recueillent des scores de maturité avancés ;
 - Et enfin, la documentation des données atteint un score moyen de maturité.
 Cette évaluation servira de feuille de route pour intégrer les recommandations formulées.
3. Bien que l'IBSA ne soit pas responsable de la gestion des aspects techniques de la sécurité informatique, l'Institut fixe des exigences au gestionnaire de l'infrastructure informatique. Le rôle de l'IBSA, à ce niveau, est donc de **s'assurer que des mesures techniques et organisationnelles adéquates** concernant la sécurité informatique sont rencontrées. En 2025, l'IBSA a participé à la finalisation du règlement de travail qui précise le code de conduite de l'IBSA, la charte informatique de même que le respect des différentes politiques et plans d'intervention établis par l'institution en matière de sécurité de l'information. En outre, le service informatique a travaillé pour la mise à niveau du serveur SAS utilisé par l'IBSA et a internalisé la maintenance des logiciels SAS.
4. Un autre chantier important de 2025 a été celui de la mise en œuvre de la **nouvelle infrastructure en open source du datawarehouse** (DWH) qui entrepose les données statistiques traitées par l'IBSA. Au cours de l'année, la conception et la mise en place de la nouvelle architecture des plateformes de données a été réalisée. Ce qui veut dire que les serveurs spécifiques ont été préparés (serveur R, Barman) et tous les logiciels nécessaires ont été identifiés et reliés pour permettre de stocker et d'exploiter les données. Les phases tests de chargement des données dans cette nouvelle infrastructure en open source vont pouvoir démarrer en 2026.
5. En ce qui concerne les actions **pour sensibiliser le personnel de l'IBSA à la question de la sécurité de l'information**, des sessions spécifiques ont été données à toutes les nouvelles personnes entrées en service au cours de l'année, en ce compris les stagiaires. Des sessions de sensibilisation ont été organisées pour tout le personnel notamment sur la politique spécifique de sécurité de l'information de l'IBSA et les procédures d'échanges de données. En outre, le Comité de sécurité de l'IBSA a décidé d'analyser la possibilité de modifier la procédure d'accueil des nouveaux entrants pour y intégrer des séances de sensibilisation obligatoires en matière de sécurité de l'information à leur arrivée (podcast, séance en présentiel, etc.).

³ Cette annexe est le rapport annuel mentionné à l'article 21 de l'arrêté du 25 novembre 2015 fixant les missions de l'IBSA.

⁴ Data Maturity Assesement – Rapport d'analyse – Perspective, Juin 2025.

